

LUTTE CONTRE LES MÉDICAMENTS DE LA RUE EN CÔTE D'IVOIRE :

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique et UPSA se mobilisent dans une campagne d'éducation aux bons réflexes quant à l'achat de médicaments

Pour favoriser un accès à des médicaments sûrs et de qualité à la population, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique de Côte d'Ivoire diffuse - en partenariat avec UPSA - une campagne media, dont la 3^e vague sera émise sur la RTI 1 entre le 14 juin et fin juillet 2019.



A travers ce spot TV, les autorités ivoiriennes et UPSA poursuivent un double objectif :

- **Inciter les patients-consommateurs à s'adresser à un professionnel de santé** tel que le pharmacien, seul professionnel habilité à délivrer des médicaments sûrs et de qualité ;
- **Sensibiliser aux dangers liés à l'utilisation de médicaments de la rue, et notamment :**
 - **Le risque d'accéder à des médicaments contrefaits**, ne contenant aucun principe actif, un principe actif sous-dosé ou sur-dosé, un autre principe actif que celui indiqué, voire même toute autre substance pouvant se révéler toxique ;
 - **Le risque d'accéder à des médicaments aux conditions de stockage non contrôlées en zone chaude et/ou humide** : perte d'efficacité de médicaments périmés ou n'ayant pas été stockés dans des conditions de température et d'humidité adéquates.

Ces risques peuvent mettre en péril la vie des patients, notamment celle des enfants, voire conduire à des catastrophes sanitaires.

Faire de la lutte contre les médicaments de la rue une priorité nationale en Côte d'Ivoire

Depuis plus de 10 ans, la Côte d'Ivoire se positionne comme pays pionnier dans la lutte contre les médicaments falsifiés, avec notamment la création de la première Autorité Ivoirienne de Régulation du Médicament (AIRP) en charge de la traçabilité des médicaments de qualité, une première en Afrique de l'Ouest Francophone.

Dans un souci de protéger la santé des populations vivant en Côte d'Ivoire, naîtront en 2013 le Comité National de lutte contre le trafic illicite et la contrefaçon des médicaments (COTRAMED) puis la Direction de la Pharmacie et du Médicament et des Laboratoires.

Si la lutte contre les réseaux clandestins s'organise, la sensibilisation de la population est clé.

Monsieur Aouélé Eugène Aka, Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique de la Côte d'Ivoire déclare ainsi : « *Malgré un réseau important de pharmacies de proximité, le pays reste toujours confronté à ces trafics et leur corolaire. Nous entendons donc renforcer et accélérer la création et la mise en œuvre d'actions d'informations, de sensibilisation et d'éducation sanitaire. Notre ambition est d'assurer l'accès des populations à des médicaments sûrs et de qualité. Nous nous réjouissons aujourd'hui de compter sur des partenaires tels qu'UPSA qui souhaite s'engager et accompagner le Ministère dans la lutte contre la contrefaçon et les médicaments de la rue* ».

Pour UPSA, cette action de sensibilisation d'envergure s'inscrit dans une politique de lutte contre le faux médicament et les circuits illicites de distribution.

Ce partenariat public-privé illustre la responsabilité sociale et sociétale d'UPSA à l'international, et notamment en Afrique, en œuvrant pour l'intérêt général.

Pour Loïc Bernard, Directeur UPSA Afrique Francophone : « *Notre partenariat avec le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique de la Côte d'Ivoire tend à démontrer qu'il n'y a pas de fatalité dans cette lutte contre les médicaments de la rue. Ces actions concrètes, telle que cette campagne, sont en mesure de sensibiliser les populations aux bons comportements. Les industriels du médicament, comme le laboratoire UPSA, ont pleinement conscience de l'enjeu et se doivent de participer à l'amélioration des conditions de distribution des médicaments en partenariat avec les autorités nationales. C'est en tous cas, l'un de nos objectifs* ».

Pour lire le spot TV : <https://www.youtube.com/watch?v=kmlzzjToS7A>

- Cette campagne télévisée sera diffusée **dès le 14 juin avant 20h** et régulièrement jusqu'à fin juillet 2019.
- **Ricardo Xama**, journaliste et commentateur de football sur la chaîne RTI, a prêté sa voix.
- **Une campagne d'affichage** sera également déployée dans les lieux de prise en charge des patients (centres de soins, hôpitaux et pharmacies).



A propos d'UPSA

Historiquement spécialistes de la lutte contre la douleur et de l'automédication, le laboratoire UPSA (Union de Pharmacologie Scientifique Appliquée) a été créé à Agen en 1935 par le Docteur Camille Bru. UPSA est aujourd'hui à la fois une société et une marque. Depuis plus de huit décennies, UPSA a développé une forte expertise dans la douleur, l'état grippal, la vitalité, la digestion et la qualité du sommeil. A travers sa gamme d'automédication, UPSA développe et met à disposition des médicaments et dispositifs médicaux pour traiter les maux du quotidien. Avec près de 1 500 collaborateurs en France dont près de 1300 sur son site industriel d'Agen, UPSA est le 1er employeur privé du Lot-et-Garonne. A l'échelle internationale, UPSA est présent dans plus de 60 pays, principalement en Europe, en Afrique et en Asie. Pour en savoir plus, consultez www.upsa.com.

Contacts presse :

Pour UPSA

Vanessa RALLI

Tél : 06 61 18 06 52

vralli@africa-observer.com

Pour le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

Ousmane AIDARA

Direction de la communication

aidaraousmane@yahoo.fr